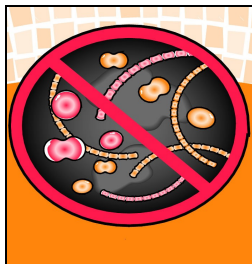


Brave

Nettoyeur / Fongicide / Désinfectant & Désodorisant

FICHE TECHNIQUE



DESCRIPTION

BRAVE est un composé nettoyant et assainissant à base d'ammonium quaternaire. Il est extrêmement efficace contre un très ample spectre de bactéries gram-positifs et gram-négatifs et contre plusieurs moisissures et levures qui génèrent les mauvaises odeurs. **BRAVE** incorpore une synergie d'agents tensioactifs, pénétrants et émulsifiants, qui produisent un incomparable nettoyage quotidien de planchers, murs peints, casseroles, ustensiles, équipement en acier, machinerie industrielle et toute autre surface lavable à l'eau. Les ingrédients hautement alcalins de **BRAVE** désagrègent les saletés grasses pénétrant rapidement sous la crasse et le détachent délicatement au frottement. Les agents séquestrants et dispersants de **BRAVE** maintiennent les particules de saleté en suspension dans la solution de nettoyage empêchant qu'elles se déposent à nouveau sur les surfaces nettoyées, jusqu'au rinçage à l'eau propre. **BRAVE** nettoie et assainit tout en désodorisant. Sa fragrance citronnée lui permet d'être utilisé tous les jours, en aérosol ou à l'éponge dans des cuisines, cafeterias, immeubles à bureaux, installations industrielles, hôpitaux et établissements de soins, réduisant le risque potentiel de contamination croisée.

DIRECTION POUR USAGE

1. Verser **BRAVE** sur un chiffon, une éponge ou une lavette.
2. Appliquer et laisser agir 3 minutes approximativement.
3. Rincer généreusement à l'eau potable.

COMME DÉSINFECTANT: 35 ml de **BRAVE** par litre d'eau pour les murs, les planchers et les objets.

COMME ASSAINISSEUR: 12 ml de **BRAVE** par litre d'eau (1:80 minimum).

Consultez votre représentant GILCO pour de plus amples informations.

PROPRIÉTÉS

Apparence :	Liquide
pH (1% solution) :	~12.8
Solubilité :	Facile
Fragrance :	Citronné
Couleur :	Claire

PRÉCAUTIONS

CODE EMBALLAGE

4 L
4 x 4 L
20 L
200 L

Ne pas utiliser sur des surfaces qui rentrent en contact avec la nourriture. Ne pas entreposer dans les lieux de transformation ou d'entreposage des aliments. Ne pas contaminer les produits alimentaires.

Toutes les surfaces sujettes à contact avec de la nourriture doivent être rincées à l'eau potable.